

PROCES-VERBAL
DU CONSEIL SYNDICAL CINE PARC
du 31 Mars 2025 – 19h
Saint Gervais sous Meymont
Reconvoqué le 05 Avril 2025
St Victor Montvianeix (La grange)

ORDRE DU JOUR

► MOT D'ACCUEIL & PRESENTATION DES EXCUSES

► APPROBATION COMPTE RENDU PV CS 27 janvier 2025 reconvoqué le 01 février 2025

► ACTIONS ET PERSPECTIVES 2025

► DELIBERATIONS :

Finances :

- 1- Approbation du compte de gestion 2024
- 2- Compte administratif 2024
- 3- Affectation de résultats 2024
- 4- Cotisations 2025
- 5- BP 2025
- 6- Etablissement du montant du coût de séance 2025-2026 concernant la convention avec le SICOM de Maringues
- 7- Etablissement du montant du coût de séance concernant la convention avec la communauté de communes Entre Dore et Allier 2025-2026

Ressources Humaines :

- 8 – Création d'un emploi permanent de Médiateur(trice) Cinéma
- 9 – Contribution 2025 au Comité des Œuvres Sociales du Parc naturel régional Livradois-Forez

Vie du Syndicat :

- 10- Renouvellement de la commission de programmation 2025

► ECHANGES AVEC L'ASSEMBLEE

► QUESTIONS DIVERSES

- Premiers éléments de réorganisation estival du calendrier 2025

→ MOT D'ACCUEIL & PRESENTATION DES EXCUSES



CONSEIL SYNDICAL CINE PARC
du 31 Mars 2025 – 19h – Maison du Parc
Reconvoqué le 05 Avril 2025
à St Victor Montvianeix (La Grange) à 19h

Nombre de délégués en exercice : 52
Nombre de délégués présents : 2
Nombre de délégués représentés : 1

Date d'envoi de la convocation : 1^{er} Avril 2025

(Lors du Conseil Syndical du 31 Mars 2025, le quorum n'ayant pas été atteint, le Conseil Syndical du Syndicat Intercommunal Ciné Parc n'a pu délibérer valablement et a dû être reconvoqué le 05 Avril 2025 conformément à son règlement intérieur et aux dispositions du Code des Communes)

Présidence : M. Stéphane BLIN

Etaient présents :

Titulaires :
Mme Rodriguez
M. Blin

Ont donné pouvoir :

M. Tramois

Absents :

Mme DeLaender, Ducatteau, Vanderlenne, Daurat, Angély, Fontbonne, Verachten, Ogheard, Missonnier, Béal, Ragonnet, Auriol, Challet, Peudevin, Corre, Dubuis, Mosnier, Pascal, Fayet Brouillat, Le Postec, Guillemette, Dodement, Angély, Garnier, Chanimbaud, Dulac, Briquet M. Vernet, Herry, Delabarre, Audoux, Dauphin, Brivadis, Laveroux, Dargnat, Maratrat Espeil, Joubert, Lett, Trabouillot, Mongheal, Drillon, Delnard, Sais, Rionnet, Guillot, Fayolle, Wimmel

Assistaient à la réunion : M. Jeanpetit

Mme Pépita RODRIGUEZ assurant le secrétariat

→ **APPROBATION COMPTE RENDU PV CS 27 janvier 2025 reconvoqué le 01 février 2025**

→ **ACTIONS ET PERSPECTIVES 2025**

► Nous poursuivons l'essai de plateforme de co-voiturage sur l'année 2025 (mis en place par l'association régionale l'ACRIRA). Une contribution est demandée cette année pour permettre à l'action de fonctionner (150 € pour l'année).

► Suite à notre appel à projet « médiations du cinéma » auprès de la Région, nous avons reçu une aide de 14 000 € pour 2024. L'aide pour 2025 a elle aussi été attribuée à la même hauteur. Un nouveau dossier pour 2026 sera déposé en juin.

► Actions de la médiatrice cinéma à ce jour et perspectives :

- Appui aux séances Jeune public : Ciné Goûter & P'tits Loups : recherche d'intervenants et mise en place d'ateliers
- Travail autour des publics en situation de handicap

► Ciné Parc par l'intermédiaire de son Directeur a été sollicité pour faire partie de la Commission régionale Art et Essai 2025 qui définit et attribue les aides sur l'ensemble des salles de cinéma Auvergne-Rhône-Alpes. Il a été nommé pour 4 ans.

► Toutes les actions habituelles + :

- **Festival Palestine en vue** : St Amant RS le 04 avril / Sauxillanges le 09 avril
- **Festival du court métrage** : Billom le 11 avril / Lezoux le 22 avril /
- **Polar en Livradois Forez** : Cunlhat le 16 avril
- un **Ciné concert pour l'anniversaire des ciné goûters** (La petite taupe avec le quatuor Prima Vista) à Puy Guillaume & à Lezoux le 16 avril
- **Festival Fureurs d'Avril** avec le GRAC : à Lezoux le 19 avril avec intervenant autour des effets spéciaux
- **Spéciale Jean Moulin** à Puy Guillaume le 07 mai
- **Soirée déchets** à Job avec la cocom ALF le 13 mai
- **Spéciales Raymond Depardon** à La Chaise Dieu avec le service Patrimoine le 17 mai et le 19 septembre (des intervenants)

- **Spéciale l'homme et l'animal** à St Jean des Ollières avec Le Centre d'Ailleurs + exposition photo + intervention réalisateur le 23 mai
 - **Spéciale nature** à Vic le Comte le 24 juin
 - **Spéciale vieillesse** à Bort l'Etang le 16 septembre
 - **Semaine d'information sur la santé mentale** à Tours sur Meymont et St Germain l'Herm le 07 et 08 octobre
 - **Spéciale Michel Legrand** à Vic le Comte le 20 octobre avec en avant programme l'orchestre de l'harmonie de Vic le Comte
- Et autres opportunités qui se présenteront...

→ **DELIBERATIONS**

Finances :

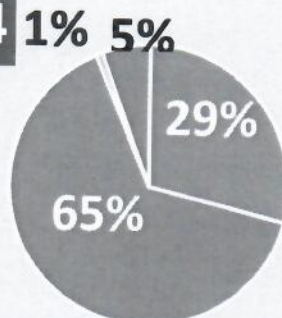
● 1- Approbation du compte de gestion 2024

Dans le cadre de la clôture de l'exercice comptable 2024 du budget du Syndicat Intercommunal Ciné Parc, il convient d'approuver le compte de gestion dressé par la responsable du Service de Gestion Comptable d'Ambert.

● 2- Compte administratif 2024

DEPENSES CA 2024		évol/2023
Charges à caractère général	99 537,34 €	↑ 3%
Charges de personnel	222 094,72 €	↑ 10%
Autres charges de gestion courante	2 490,12 €	↑ 4%
Dotation aux amortissements	19 352,99 €	↓ 45%
Total	343475,17	↑ 2%

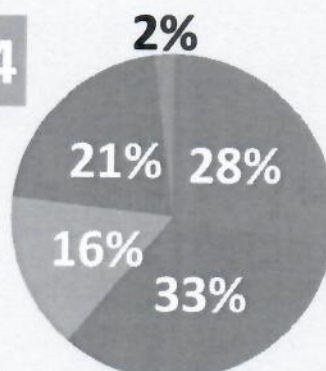
DEPENSES CA 2024



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante

RECETTES CA 2024		Evol./ 2023
Excédent fonctionnement	128 556,11 €	↑ 13%
Produit des services	156 537,89 €	↑ 4%
Dotations et participations	73 446,00 €	↑ 20%
Participation communes	98 682,06 €	↑ 0,1%
Opérations d'ordre	9 504,12 €	↓ 62%
Autres produits gestion courante	1,16 €	
Total	466 727,34 €	↑ 0,3%

RECETTES CA 2024



- Excédent fonctionnement
- Produit des services
- Dotations et participations

CA 23/ CA 24 - Dépenses investissement				
		2023	2024	Evol 23/24
40	Opérations d'ordre	24989,52	9504,12	
	Autres	0	0	
13911	Subv inv actifs amort. - Etat & Et. N ^{aux}	10839	0	
13912	Subv inv actifs amort. - Région	2413	0	
13918	Subv inv actifs amort. Mat. amortiss.	11737,52	9504,12	
21	Immobilisations corporelles	19355,21	7769,74	↓
21828	Matériel de transport	18470	0	
21838	Matériel informatique	361,18	4223,74	
2188	Autres immobilisations corporelles	524,03	3546	
	TOTAL DEPENSES	44344,73	17273,86	↓61%

CA 23 / CA 24 - Recettes investissement				
		2023	2024	Evol 23/24
1	Solde d'exécution de la section d'investiss. reporté	161221,94	153718,54	↓5%
1	Solde d'exécution de la section d'investiss. reporté	161221,94	153718,54	
10	Dotations, Fonds divers et réserves	1953,08	139,76	↓93%
10222	Dotations (FCTVA)	1953,08	139,76	
40	Opérations d'ordre et de transfert	34 888,25 €	19 352,99 €	↓44%
192	Plus ou moins values sur cessions d'immobilisations	5 500,00 €	0,00 €	
261828	Amortiss. Autres matériels de transport	5055	13520	
261838	Amortiss. Autres matériel informatique	2565,95	2674,79	
26188	Amortiss. Autres	21767,3	3158,2	
	TOTAL RECETTES	36841,33	19492,75	↓47%
	TOTAL RECETTES + excédent reporté	198063,27	173211,29	↓13%

● 3- Affectation de résultats 2024

63355 Code INSEE	Syndicat Intercommunal Ciné Parc 084-Budget Ciné Parc	2024
---------------------	--	------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, le Comité syndical décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 52
Nombre de membres présents : 0
Nombre de membres exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-5 303,94
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	128 556,11
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	123 252,17
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	156 937,43
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION =C. = G. + H.	123 252,17
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	123 252,17
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le et de la publication le

● 4- Cotisations 2025

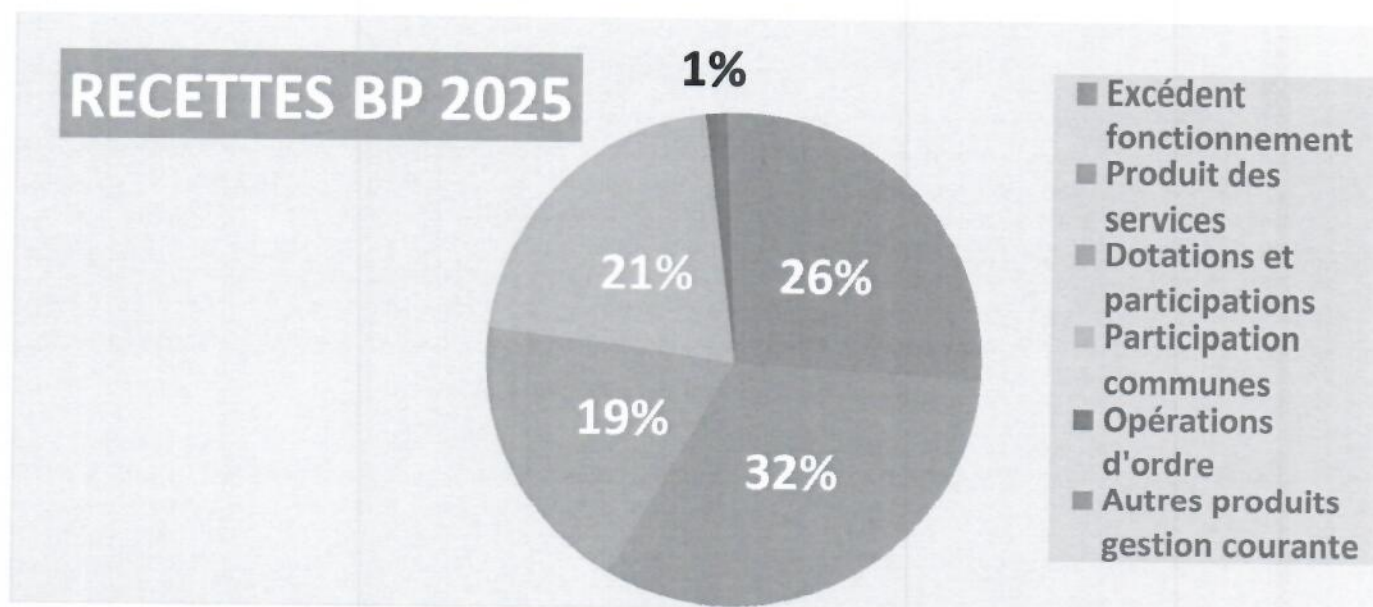
Le calcul des cotisations a pour base la **population légale 2025** (avec double compte) via le **recensement 2022**.

Le Président et les membres du Bureau indiquent leur souhait de ne pas augmenter la cotisation. Elle est proposée donc comme l'an dernier à **3.05 € pour les communes adhérentes avec un forfait fixe inchangé de 550 €**.

Pour les communes conventionnées 5.50 € et 550 € de forfait fixe.

● 5- BP 2025

BP RECETTES fct 2025	
Excédent fonctionnement	123 252,17 €
Produit des services	151 000,00 €
Dotations et participations	87 600,00 €
Participation communes	99 098,39 €
Opérations d'ordre	6 489,48 €
Autres produits gestion courante	3 050,00 €
Total	470 490,04 €

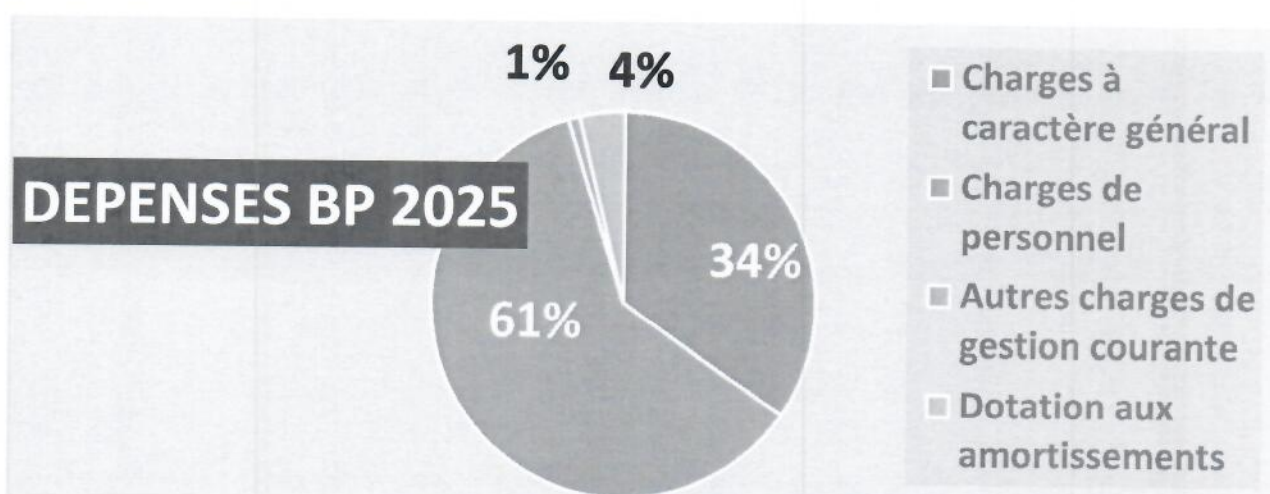


→ **Chapitre 70** : Billetterie à hauteur de 91 000 € (-6%), prestations diverses 40 000 € (-1%), conventionnements 20 000 € (+3%)

→ **Chapitre 74** : Les dotations attendues des cotisations communales s'élèveront à 99 098.39 soit une hausse de 0.4 % / 2024, celles des autres collectivités (Région, Département) à 38 500 € (+58%), celles du Centre National de la Cinématographie à 30 000 € (-6%), celles de l'Etat à 17 000 € (=)

→ **Chapitre 75 : retour de TSA (SFEIC)**

DEPENSES BP 2025	
Charges à caractère général	162 710,00 €
Charges de personnel	285 320,36 €
Autres charges de gestion courante	4 550,00 €
Dotation aux amortissements	17 909,68 €
Total	470490,04



→ Le poste de médiatrice cinéma occasionnera des charges de personnel plus importantes qu'en 2024 puisqu'il n'a été opérationnel qu'en septembre 2024.

BP 2025 0050325 - Dépenses investissement Ciné Parc		
		2025
40	Opérations d'ordre	6489,48
13911	Etat & établissements nationaux	0
13912	Régions	0
13918	Autres subv d'inv. rattachées aux actifs amortissables	6489,48
21	Immobilisations corporelles	167502,84
21828	Autres matériel de transport	45000
21838	Autre matériel d'informatique	15000
2188	Autres	107502,84
	TOTAL DEPENSES	173992,32

BP 25 0050325 - Recettes investissement Ciné Parc		
		2025
1	Solde d'exécution de la section d'investiss. reporté	155937,43
1	Solde d'exécution de la section d'investiss. reporté	155 937,43
10	Opération patrimoniale	145,21
10222	Dotations (FCTVA)	145,21
40	Opérations d'ordre et de transfert	17 909,68
281828	Autres matériel de transport	13 524,34
281838	Autre matériel informatique	1 108,14
28188	Autres	3 277,20
	TOTAL RECETTES	18 054,89
	TOTAL RECETTES + excédent reporté	173 992,32

→ Les principaux projets de l'année 2025 sont les suivants :

- Achat de matériel technique

● 6- Etablissement du montant du coût de séance 2025-2026 concernant la convention avec le SICOM de Maringues

Pour l'année scolaire 2025-2026, le coût de séance proposé reste inchangé à celui qui a été recalculé en 2020, soit **310 € TTC**.

Les frais de déplacement sont rajoutés en sus au tarif administratif en vigueur, actuellement **0.32 € du km**.

● 7- Etablissement du montant du coût de séance concernant la convention avec la communauté de communes Entre Dore et Allier 2025-2026

Pour la saison 2025-2026, il est prévu que le coût d'une séance reste au montant recalculé en 2020 et s'élève donc à :

- **310 € TTC** pour les séances publiques et scolaires
- **50 €** de l'heure pour les ateliers d'animation
- Les frais de déplacement sont actuellement basés sur **0.32 € du km** et soumis à la réglementation de la fonction publique en vigueur

Les séances plein air sont hors convention ou adaptées suivant les restes à réaliser de la convention (bilan établi en juin de chaque année). Elles sont basées sur les règles de tarification Ciné Parc établies chaque année.

Ressources Humaines :

• 8 – Création d'un emploi permanent de Médiateur(trice) cinéma

Dans le cadre de la mise en place du poste de médiatrice cinéma, ce dernier était positionné sur une augmentation temporaire d'activité. Etant donné que ce poste est aidé pour l'année 2025, que le poste avait démarré en septembre 2004 et pour ne pas perdre la dynamique sur laquelle ce poste nous engage, il est proposé conformément à la législation de créer un poste permanent.

Au préalable ce poste devra faire l'objet d'une déclaration d'emploi précédemment à la nomination (hormis pour les avancements de grade).

Nous restons sur les mêmes bases créées pour le précédent contrat (emploi permanent à 35h, catégorie C, filière animation).

• 9 – Contribution 2025 au Comité des Œuvres Sociales du Parc naturel régional Livradois-Forez

Le comité des œuvres sociales du Parc naturel régional Livradois Forez (COS) bénéficie à la fois aux salariés du Parc ainsi qu'aux salariés des réseaux : Maison du Tourisme, Syndicat Ferroviaire et Ciné Parc.

Le COS permet à ses adhérents et à leur famille de fournir une aide morale et matérielle, de créer et développer toute activité dans les domaines tels que la culture, les loisirs, sports et voyages. De plus, ses adhérents bénéficient aussi des chèques déjeuners.

Depuis l'Assemblée Générale du COS du 14 avril 2011, une adhésion des structures hors Parc présente sur le site de la Maison du Parc est demandée. La contribution annuelle minimum qui n'a jamais augmenté depuis l'origine (soit 200 € somme qui avait été largement sous-évaluée dès sa mise en place afin de ne pas trop impacter des budgets qui étaient en fragilité) a nécessité d'être revue à la hausse depuis 2024. Elle a été proposée à **300 €** par agents en 2024, elle sera proposée sur la même base en 2025.

➔A préciser que l'an prochain, avec l'évolution de la méthode des tickets restaurants, le COS du Parc ne sera plus en mesure de proposer ce service à notre structure. Pour que Ciné Parc puisse continuer à proposer ce service à ses agents, il lui faudra adhérer à un organisme spécifique. La somme à y consacrer devra donc être remise à plat. Il faudra travailler sur

ce sujet pour le Conseil Syndical de novembre afin de savoir quelle orientation on prend en 2026 sur ce sujet.

Vie du Syndicat :

● **10- Renouvellement de la commission de programmation 2025**

Conformément aux statuts de Ciné Parc, il est nécessaire de procéder au renouvellement de la commission du comité de programmation.

Comme indiqué à l'article 6 des statuts de Ciné Parc, 4 membres doivent être désignés à la commission de programmation, renouvelés chaque année et répartis comme suit :

Le Président du Syndicat Intercommunal Ciné Parc est membre de droit et le Directeur du Syndicat Intercommunal Ciné Parc fait aussi partie de la commission.

Si d'autres personnes membres du Syndicat souhaitent en faire partie, ils peuvent en faire la demande lors du vote du rapport et seront sollicités pour chaque programmation.

Actuellement :

Collège élus :

Président membre de droit
Véronique Gaillard (St Jean des Ollières)
Elisabeth Pascal (Sauxillanges)
Françoise Angely (St Dier d'Auvergne)
Monique Briquet (Isserteaux)

Collège spectateurs :

Actuellement :

Frédérique Caparros (Tours-sur-Meymont), Marcial Hériveau (Cunlhat), Jacqueline Jouve (Cunlhat), Danièle Malossi (Vertolaye), Elisabeth Salse (La Chaise Dieu), Annie Terrolle (Olliergues) ; Anne Bernard (Cunlhat) ; Emmy Dallard (Cunlhat) ; Marie Guillemat (Médiathèque Lezoux) ; Valérie Monteil (Félines) ; Catherine Propper (Billom) ainsi que Armelle Rodolfo (Vertolaye) ; Cerise Lopez (Le

Vernet-Chaméane) ; Brigitte Bourguet (St Gervais sous Meymont) ; Bernard Givois (Tours sur Meymont)

Dans les membres de l'équipe de Ciné Parc, Candice Roussel et Clara Boutet ont aussi un avis consultatif.

Demande de Mr Léo Versluys (Tours sur Meymont) pour intégrer la commission spectateurs.

► **ECHANGES AVEC L'ASSEMBLEE**

➡ Le travail prévu avec les Archives départementales est toujours d'actualité (diffusion en avant programme de films du patrimoine auvergnat), mais la convention n'a toujours pas été faite. Il faudra ensuite une validation et un délai de 2 mois environ avant que ce ne soit opérationnel. On peut envisager que ce sera opérationnel à partir de septembre 2025...

➡ La construction des séances spéciales se fait suivant deux modes : soit une proposition de Ciné Parc qui cherche des partenaires communaux potentiels (ex : le ciné concert), soit des propositions d'associations, structures culturelles ou autres (réalisateurs...) qui souhaitent mettre en place une animation. Elles se font en fonction des partenaires trouvés et de notre disponibilité pour assurer ces séances supplémentaires. Si des associations mettent en place des manifestations et qu'ils souhaitent intégrer le cinéma, ils peuvent voir avec Ciné Parc la faisabilité des choses.

➡ La commission de programmation fonctionne par mail. Toutes les 3 semaines une liste de 50 films est proposée, et 4 films doivent être retenus. La commission se compose de deux collèges, un collège d'élus de Ciné Parc et un collège de spectateurs qui s'étoffe au fil des ans (une 20aine de membres à ce jour). La remontée des uns et des autres, permet de faire ressortir les 4 films qui seront programmés. Les choix des membres sont liés aux bandes annonces, critiques, visionnages lors de journées spécifiques, festivals ou autres. Un dossier commun permet de déposer les critiques des vus par les uns et les autres et consultables par tous les membres. Le choix des films est aussi consultable par tous les membres.

Certains lieux ont une sous-commission (Sauxillanges par exemple) et les demandes de spectateurs (en direct ou via le site) ou délégués lors des séances est prise en compte.

La véritable difficulté réside dans la répartition géographique des films, l'idée étant de faire en sorte que chaque spectateur puisse profiter des 4 films sur une aire géographique limitée (10-15 km). Le fait d'avoir des films en VOstf complique les choses sur la répartition, car certaines communes sont plus propices à les recevoir que d'autres, ce qui peut générer un peu de frustration de la part des habitants de ces communes en question, qui aimeraient un peu plus de diversité dans les propositions. L'idée étant que les spectateurs puissent quand même bénéficier du film qui les intéresse, mais pas forcément dans leur commune, mais à proximité...

D'autre part, le Directeur est attentif au fait que si des films à grande audience ne ressortent pas à la programmation, il fasse en sorte que certains d'entre eux soient proposés à la diffusion, car il faut avoir en tête que Ciné Parc reste une structure qui doit répondre au plus grand nombre. Même si le film à grande audience n'est pas toujours gage de public fourni dans nos salles, le public étant moins patient à l'issue de la sortie nationale que pour les films Art et Essai...

➡ La possibilité de faire choisir les films préférés de l'année 2024 par les spectateurs a été très apprécié à St Jean des Ollières. Il participe à l'envie de rendre actif le spectateur et de s'approprier par là même Ciné Parc.

► **QUESTIONS DIVERSES**

- Premiers éléments de réorganisation estival du calendrier 2025

2025	2025	2025	2025	2025	films demandés
	PLEIN AIR	PLEIN AIR	séances Ciné Parc	séances Ciné Parc	
	Ecran 6x4	Ecran 10x8			
Samedi 31 mai		Monbrison ?		Sauvessanges	
Samedi 05 juillet		Pérignat les Berrichons	St Jean d'Heurs	Félines	Un P'tit truc en plus - Pan distribution
Lundi 07 juillet		Aulnat			Patatouille - Disney
Mardi 08 juillet			Tours sur Meymont	Lezoux	
SEM 28					
Mercredi 09 juillet		Vic le Comte			Un P'tit truc en plus - Pan distribution
Jeudi 10 juillet	St Jean des Ollières	Mirefleurs	St Amant R. Savine	Sugères	
Samedi 12 juillet		Cailhet (vérifié écran)	La Chaise Dieu	Le Chapelle Agnon	Un p'tit truc en plus - Pan distribution
Lundi 14 juillet			St Germain l'herm	Sauvessanges	
Mardi 15 juillet					
SEM 29			Billom		
Mercredi 16 juillet			Cunhat	Bort l'Etang	
Jeudi 17 juillet			Sauxillanges	Arlanc	
Vendredi 18 juillet		Brioude	St Jean des Ollières	Vertolaye	
Samedi 19 juillet	Thiers - Creux Enfer	Lempdes sur Allagnon	St Victor Montvianeix		En solitaire - Gaumont
Lundi 21 juillet					Sage Homme - Warner
Mardi 22 juillet	Billom		Ollergues	St Dier d'Auvergne	
SEM 30					
Mercredi 23 juillet			Puy-Guillemme	Vic Le Comte	
Jeudi 24 juillet			St Georges L.	Le Vernet la Varenne	
Vendredi 25 juillet	Blaizac	Savignaux ???	St Jean d'Heurs	Félines	Les cyclades - Memento
Samedi 26 juillet	Tours sur Meymont	Mur sur Allier			Wonka - Warner
Lundi 28 juillet					
Mardi 29 juillet		Mazerat Auroux	Tours sur Meymont	Lezoux	L'appel de la forêt - Disney
SEM 31					
Mercredi 30 juillet					
Jeudi 31 juillet			St Amant R. Savine	Sugères	
Vendredi 01 août	Chilhac		La Chaise Dieu	Le Chapelle Agnon	Le voyage de Fanny - Métropolitan Film Export
Samedi 02 août			St Germain l'herm	Sauvessanges	
Lundi 04 août					
Mardi 05 août	Chavanac Lafayette		Billom		Green book (vf) - Métropolitan Film expert
SEM 32					
Mercredi 06 août		Vic le Comte	Cunhat	Bort l'Etang	
Jeudi 07 août			Sauxillanges	Arlanc	Vice Versa 2 - Disney
Samedi 09 août	Marols	Randon	St Jean des Ollières	Vertolaye	Cinéma Paradiso - Les Acacias
Lundi 11 août		Lempdes sur Allagnon		St Victor Montvianeix	Un p'tit truc en plus - Pan distribution
Mardi 12 août					Un p'tit truc en plus - Pan distribution
SEM 33			Ollergues	St Dier d'Auvergne	
Mercredi 13 août					
Jeudi 14 août			Puy-Guillemme	Vic Le Comte	
			St Georges L.	Le Vernet la Varenne	
CONGES ANNUELS du 15 août au 11 septembre 2025					
Vendredi 12 septembre	Coronat				

A color - Cunhat ESAT ? Cocon ALF & la ferme ?

Un peu moins de plein air demandés à ce jour (une 20aine) mais il risque d'y en avoir encore quelques-uns. Pas mal de doublons en revanche, ce qui risque plutôt d'impacter les communes qui ont des séances soirées les vendredis et samedis. Le point sera fait auprès des communes en mai prochain pour établir le calendrier définitif des séances avec comme base le fait d'assurer au moins une séance soirée pour chaque commune sur l'été.

- Modification des statuts à prévoir lors du Conseil Syndical de janvier suite au problème de quorum (↘ nbre délégués et vote suppléant pris en compte) : suivi d'un délai de 2 mois de demande d'approbation auprès des communes.

► REMERCIEMENTS

Le Président,

Président de Ciné Parc
Stéphane **BLIN**

La Secrétaire de séance

Pépita RODRIGUEZ

Envoi signature Président
et secrétaire de séance

Delib + CA + BP
(si pas signé)

Tableau liste des delib
+ Feuille de clôture

+ PV CS ~~précédent~~